



**Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire
du conseil d'administration
de la Société de transport de Trois-Rivières (STTR)
tenue par conférence téléphonique
le jeudi 1^{er} août 2019 à 13h30**

Personnes présentes :	M. Luc Tremblay	président
	Mme Valérie Renaud-Martin	administratrice
	M. François Dubois	administrateur et représentant des usagers du transport adapté
	Mme Maryse Bellemare	vice-présidente
	M. Claude Ferron	administrateur
	M. Pierre Montreuil	administrateur
Personne absente :	M. Philippe Lauzon	administrateur et représentant des usagers du transport régulier
Personnes ressources :	M. Guy de Montigny	directeur général et secrétaire corporatif
	M. Daniel Girard	directeur du service de transport urbain
	M. Gaëtan Leclerc	directeur du service de l'entretien

1. Mot de bienvenue du président

M. Luc Tremblay, président de la STTR, souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'administration.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

(51-19) IL EST PROPOSÉ PAR : M. François Dubois
APPUYÉ DE : Mme Maryse Bellemare

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE

3. Embauche au poste de coordonnateur (trice) en ressources humaines

(52-19) CONSIDÉRANT les résultats du processus de sélection ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection :

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Valérie Renaud-Martin

APPUYÉE DE : M. François Dubois

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

DE procéder à l'embauche de madame Roxanne Loranger à titre de coordonnatrice en ressources humaines.

ADOPTÉE

4. Lancement de l'appel de candidatures au poste de conseiller (ère) en communication et partenariat

(53-19) IL EST PROPOSÉ PAR :

M. Luc Tremblay

APPUYÉ DE :

M. Pierre Montreuil

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

DE procéder au lancement de l'appel de candidatures au poste de conseiller (ère) en communication et partenariat.

ADOPTÉE

5. Rapport verbal du suivi du déploiement du nouveau réseau

Messieurs Daniel Girard et Guy de Montigny présentent un rapport verbal du suivi concernant le déploiement du nouveau réseau.

6. Paiement des factures d'installation des arrêts

(54-19) CONSIDÉRANT le rapport verbal de M. Gaëtan Leclerc ;

CONSIDÉRANT les factures # 37251 et 37252 :

IL EST PROPOSÉ PAR :

M. Luc Tremblay

APPUYÉ DE :

M. Pierre Montreuil

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE soit autorisé le paiement des factures # 37251 et 37252 de Enseignes FX Boisvers inc. pour la somme totale de 35 572.20, taxes incluses, pour l'installation de nouveaux arrêts d'autobus.

ADOPTÉE

7. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ PAR :

M. Luc Tremblay

APPUYÉ DE :

M. Claude Ferron

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la présente assemblée soit levée à 14h27.

M. Luc Tremblay
Président

M. Guy de Montigny
Secrétaire corporatif